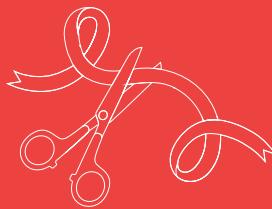


N°75
DÉCEMBRE 2025

HOERDT infos

Le journal d'information de votre commune



**Réouverture
du Centre Culturel :
Portes Ouvertes
le 25 janvier 2026**

P.6
ACTUALITÉS

**Recensement
de la population**
Toutes les infos utiles

P.14
SERVICES

**Refonte de
notre blason :**
Une nouvelle version
conforme aux règles
héraudiques

P.28
PATRIMOINE



Retrouvez la version
numérique de votre
bulletin
www.hoerdt.fr



COMMUNE DE
Hoerdt

Edito



Chères Hoerdoises, chers Hoerdois,

Dans un contexte politique et économique incertain, où les collectivités locales doivent sans cesse s'adapter et faire preuve de responsabilité, **notre commune continue d'avancer avec détermination et sérénité, fidèle à ses valeurs de solidarité et de dynamisme.**

La réouverture de la partie culturelle du Centre Culturel marque un moment fort de cette fin d'année. Ce lieu retrouve sa vocation première : être **un espace vivant, de rencontres, de partage et d'expression culturelle pour toutes les générations.**

Dans le même temps, plusieurs chantiers d'amélioration du cadre de vie avancent ou s'achèvent. Les travaux d'éclairage public dans les rues de Geudertheim, de la Gare ainsi que dans la zone industrielle touchent à leur fin, permettant de bénéficier d'un éclairage **plus moderne, plus économique et plus respectueux de l'environnement.** Le cimetière de l'EPSAN a également fait l'objet d'importants travaux de réhabilitation. Enfin, la placette Heyler a été aménagée **en hommage au pasteur Heyler et à l'asperge, emblème de Hoerdt.**

Ces dernières semaines ont aussi été placées sous le signe de la fête et de la convivialité, avec notamment « Hoerdt au Coeur de Noël », moment incontournable de notre vie communale. Cette manifestation riche en événements a été l'occasion de se retrouver, de partager la magie de Noël et de **mettre en lumière le formidable engagement de nos associations, artisans et bénévoles.**

Cette période de fin d'année revêt pour moi une émotion toute particulière. Après de nombreuses années passées à vos côtés au service de notre commune, j'ai pris la décision de ne pas me représenter à vos suffrages. Une page se tourne, avec une profonde reconnaissance pour tout ce que nous avons accompli ensemble. J'ai eu la chance de vivre une aventure humaine riche, faite de projets, de rencontres, d'engagements et de liens tissés au fil du temps. **Je tiens à remercier sincèrement toutes celles et ceux - élus, agents communaux, associations, bénévoles et habitants - qui ont contribué, chacun à leur manière, à faire de Hoerdt une commune vivante et attachante.**

À l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année, ainsi qu'une année 2026 pleine de santé, de joie et de réussite, pour vous et vos proches.

*Seheni winachte an
Glecklich's Wenzahl*
Denis Riedinger,
MAIRE DE HOERDT



P. 4-II

ACTUALITÉS

P. 12-15

SERVICES

P. 16

SÉCURITÉ

P. 17

CADRE DE VIE

P. 18-21

ENVIRONNEMENT

P. 22-23

JEUNESSE

P. 24-27

VIE CULTURELLE

P. 28-29

PATRIMOINE

P. 30-35

VIE DU VILLAGE

P. 36-37

POMPIERS

P. 38-39

AINSI VA LA VIE...

P. 40

AGENDA

Bulletin municipal imprimé
en 2 300 exemplaires

Directrice de la publication :

Florence NOBLET

Comité de rédaction :

Béatrice DEBRIE,

Emmanuelle EBERHARDT,

Daniel MISCHLER,

Christiane SAEMANN,

Roland SCHURR,

Isabelle LE LAY,

Romain DI NATALE

Infographie :

Les Créatonautes

Credit Photos :

Commission Communication,

SAMAP (Musée de l'Asperge),

Sylviane STEHLY,

Franck HORAND,

François KRETZ



 HOERDT
au Coeur
de Noël



Crèche et Périscolaire : un nouveau chapitre...

En 2025, l'association «Les Lutins» a annoncé sa décision de mettre fin à son activité après plus de trois décennies d'exercice.

La question de la reprise des deux structures, à savoir Périscolaire et Crèche, s'est alors posée, avec un objectif clair : garantir la continuité et la qualité du service pour les familles, tout en assurant un fonctionnement durable dans un cadre stable.

Deux solutions ont été mises en place :



La création d'une société publique locale (SPL) pour assurer la gestion de la crèche

La commune de Hoerdt et la Communauté de communes de la Basse-Zorn (CCBZ), ont créé ensemble la SPL «Grandir en Basse-Zorn» avec pour mission, sur le territoire de ses collectivités actionnaires, de

développer et gérer les structures destinées à l'accueil des enfants qui lui seront confiées.

Une convention d'objectifs et de moyens entre la SPL et la commune régira les relations entre la collectivité et la structure.

Le Conseil d'Administration de la SPL se compose de six élus de la Commune de Hoerdt et de deux élus de la CCBZ. Elle est présidée par le Maire Denis RIEDINGER.



La FDMJC d'Alsace est une association régionale d'éducation populaire à but non lucratif qui gère notamment plusieurs périscolaires.



La reprise de l'accueil des enfants en temps périscolaires par la Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture (FDMJC) d'Alsace

À l'instar de la SPL, une convention d'objectifs et de moyens entre la FDMJC et la commune déterminera les engagements respectifs de la collectivité et de la structure.

Que ce soit au niveau de la SPL ou de la FDMJC, tout sera mis en œuvre pour que ces structures fonctionnent au mieux et que les parents y trouvent pleine satisfaction tout en garantissant un environnement accueillant et durable pour leurs enfants.

Crèche

DES ESPACES RÉNOVÉS, OPTIMISÉS ET MIEUX ISOLÉS



Compte tenu d'un calendrier exceptionnellement contraint - la réouverture de la crèche devant impérativement avoir lieu en septembre - tenir les délais relevait d'un véritable exploit. Grâce à une coordination exemplaire des équipes et le suivi étroit réalisé par nos services, cet objectif ambitieux a été atteint avec pour résultats :

Un bâtiment mieux isolé et plus économique en énergie

Afin de réduire durablement les consommations énergétiques, l'ensemble des menuiseries extérieures a été remplacé. Des brise-soleil orientables ont été installés sur les pièces de vie pour mieux maîtriser l'ensoleil-

lement, tandis que les dortoirs ont été équipés de volets roulants favorisant l'obscurité et la fraîcheur.

Le bâtiment bénéficie désormais d'une **isolation thermique renforcée**. Ces travaux s'accompagnent du remplacement complet du système de climatisation, ainsi que du passage à un éclairage LED, moins gourmand en énergie et plus durable.

Des espaces rénovés et optimisés

Un nouvel auvent a été créé à l'entrée principale, facilitant l'accueil des familles et protégeant des intempéries. La crèche s'est également dotée d'un **espace extérieur en gazon synthétique** spécialement aménagé pour les bébés, leur offrant un lieu de découverte sécurisé et confortable.

À l'étage, la **sous-face de toiture a été isolée et floquée**, et le faux plafond entièrement remplacé. Les travaux de remise en peinture intérieure et extérieure redonnent par ailleurs un aspect neuf et chaleureux à l'ensemble des locaux.

Un local extérieur de stockage dédié aux bacs de collecte de déchets a également été construit pour améliorer l'organisation des espaces techniques.

Enfin, une première phase de modernisation de l'ascenseur a été réalisée. Des interventions complémentaires sont programmées pour 2026 afin de finaliser cette mise à niveau indispensable à l'accessibilité du bâtiment.

PRÉSÉRATION DES PIPISTRELLES : UN ENGAGEMENT POUR LA BIODIVERSITÉ TENU !

Conformément à l'arrêté préfectoral, la commune a mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour préserver la colonie de pipistrelles présente sur le site. Seize nichoirs ont été intégrés directement dans l'isolant extérieur, à raison de quatre par façade.



Cimetière de l'EPSAN

Des travaux de réaménagement du cimetière de l'EPSAN sont actuellement en cours.

Il s'agit principalement de procéder à un nettoyage et une identification de l'ensemble des tombes, de remettre en état les monuments funéraires existants, de créer une allée centrale, d'installer une stèle et de réengazonner l'ensemble de la surface.

Plusieurs arbres, dans un état sanitaire délabré, préalablement identifiés par l'ONF (Office National des Forêts), ont été coupés ou élagués avant les travaux de réhabilitation du site.



Centre culturel

Les travaux de rénovation, extension et réhabilitation de la partie sportive du centre culturel sont en voie d'achèvement.

Après un peu plus de 2 années de travaux, les associations sportives de Hoerdt et les collégiens pourront bénéficier de nouvelles installations, plus spacieuses, dans un bâtiment mieux isolé et insonorisé.

Parmi les nouveaux équipements : une infirmerie, une salle de musculation, un espace club-house pour la salle multisports, un nouveau logement pour le concierge et de nouveaux

ateliers plus spacieux et équipés d'espaces sociaux.

L'ensemble des niveaux est accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à l'installation d'un ascenseur.

En extérieur, les terrains de basket et de handball sont remis à neuf, la nouvelle plaine festive pourra accueillir des manifestations en extérieur.

Pour en savoir plus et découvrir les nouvelles installations et l'ampleur de la rénovation, **nous vous invitons à venir participer aux portes ouvertes qui auront lieu le dimanche 25 janvier 2026.**



Parcours ludisme et équilibre vital



Restructuration du parking d'accès au Parcours Ludisme et Équilibre Vital (parcours de santé).

Après plusieurs réfections des nids de poules, les communes de Hoerdt et Geudertheim ont opté pour la mise en place fin juillet d'un enrobé qui facilite le stationnement ainsi que d'une noue côté forêt qui permet l'évacuation des eaux de pluie.



VIDÉOPROTECTION

Les travaux de vidéoprotection dans la zone industrielle de Hoerdt ont démarré fin novembre. La pose de caméras aux points stratégiques d'entrée et de sortie de la zone permettra de sécuriser l'ensemble du site.

Une vidéoprotection est également mise en place pour sécuriser les abords du centre culturel, du skate parc et du tennis.



Sortie seniors

MARDI 9 SEPTEMBRE 2025 EN FORÊT NOIRE

Chaque année, notre sortie senior est un moment attendu, synonyme de partage et de convivialité.

Elle offre l'occasion de se retrouver, d'échanger et de créer de nouveaux souvenirs ensemble.

Cette journée spéciale permet également de s'évader du quotidien et de découvrir de nouveaux horizons.

Comme tous les ans, notre programme, visite culturelle et repas gourmand, a été concocté avec le plus grand soin par l'équipe du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) pilotée par l'adjointe en charge des affaires sociales Nadia STOLL.



Cette année, direction la Forêt Noire, pour une visite de la cristallerie Dorotheenhütte de Wolfach. Dernière cristallerie encore en activité dans la région, elle a offert à nos seniors un aperçu de l'artisanat traditionnel du soufflage du verre et de l'histoire de la verrerie.

Le repas, moment toujours convivial, a été pris au restaurant Zur Lilie à Triberg, dans une atmosphère chaleureuse. Une petite piste de danse a permis à nos danseuses et danseurs de profiter de l'instant.



L'ADJOINTE AU MAIRE NADIA STOLL MISE À L'HONNEUR



À l'occasion de la Fête de Noël des seniors offerte par la commune et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), l'adjointe au Maire Nadia STOLL a été mise à l'honneur pour son engagement constant et son dévouement en faveur des séniors et, plus largement, des habitants de Hoerdt.

Mme Christiane WOLFHUGEL lui a remis la Médaille de la Collectivité européenne d'Alsace distinguant, ainsi, un engagement exemplaire et des actions remarquables de solidarité et d'accompagnement des personnes vulnérables.

Par cette distinction, la Collectivité européenne d'Alsace a souhaité saluer des qualités humaines fondées sur la générosité et le sens du service public.

Le Maire, Denis Riedinger, a également exprimé sa profonde reconnaissance et sa gratitude pour toutes ces années d'engagement au service des Hoerdtos.

Chute d'un mât



Le mât surmonté d'un nid de cigognes avait été mis en place par la commune depuis de nombreuses années dans la cour du presbytère catholique.

Ce nid a accueilli plusieurs générations de cigogneaux. Depuis quelques semaines, le mât commençait à pencher légèrement. Une demande de remplacement avait été faite à une entreprise spécialisée.

Malheureusement, le mât fragilisé par l'épisode venteux du 23 octobre est finalement tombé le 25 octobre, quelques jours avant la date d'intervention de l'entreprise, entraînant la chute du nid sur la route près du portail.

Sa chute a arraché le câble électrique, ce qui a entraîné une coupure de courant dans plusieurs maisons et des dégâts sur deux toitures. Les services de l'ES et les pompiers sont intervenus rapidement.

Aucun blessé n'est à déplorer ni chez les humains, ni chez les cigognes.



Bienvenue à nos nouveaux commerçants !



DUO K'FÉ CÉRAMIQUE

23 Rue du Manège
03 65 67 68 29
contact@duo-kfe-ceramique.fr



Duo K'fē Céramique propose des ateliers où chacun peut peindre sa pièce en céramique tout en savourant boissons et gourmandises maison. Seul, en famille ou entre amis, on repart avec une création unique.



LES JOLIES COULEURS

70 rue de la République
03 88 69 51 48



Cette nouvelle mercerie propose fils, laines, tissus et accessoires pour tous les projets créatifs. Elle offre aussi des ateliers et des moments conviviaux autour d'un café, d'un thé ou d'un kuchen.



LE STUDIO 24

60 rue de La Wantzenau
06 50 51 29 13



Le studio 24 propose des prestations de massages et de soins de bien-être ainsi que des bilans nutritionnels.



Principales délibérations municipales

SÉANCE DU 8/07/2025

Le conseil municipal a :

- **accepté l'accord local entre les différentes communes de la CCBZ**, fixant, pour le mandat 2026-2033, le nombre de sièges à 33 au conseil communautaire,
- **approuvé l'achat de parcelles** pour :
 - **régulariser** la pose d'un collecteur d'assainissement pluvial et permettre la création future d'une voie verte (piétons et cyclistes) pour rejoindre la Gare depuis la rue Hasloch (Parcelles Section 5 N°56, 59, 67 et 68 pour une superficie totale de 5 034 m²)
- **réaliser** des aménagements en faveur de la faune et la flore, ainsi qu'un aménagement paysager pour les habitants (Section 14 N°135, 136, 137, 138, 156, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 691, 694, 697, 699, 701, 703 et 705 pour une superficie totale de 7512 m²),

Attribution des subventions :

- au Comité de pilotage de la fête des Asperges pour un montant de 700 €
- à l'association du Centre Culturel pour l'organisation du carnaval des enfants pour un montant de 2 000 €
- à la Société des Amis de la Maison des Arts et du

- **approuvé l'adhésion au marché CANUT** (Centrale d'Achat du Numérique et des Télécom) afin de bénéficier d'offres tarifaires plus avantageuses sur les forfaits mobiles pour le renouvellement des téléphones mobiles des agents communaux,

- **approuvé les avenants** suivants dans le cadre des travaux de la crèche :
 - Lot 03 Electricité pour un montant de 10 179,50 € HT
 - Lot 04 Chauffage, ventilation, climatisation : THERMO CONCEPT : pour un montant de 5 390€ HT
 - Lot 06 Peinture intérieure, nettoyage : MAYART pour un montant de 4 060,00 € HT,

- **validé les modalités d'indemnisation des agents recrutés pour les opérations de recensement** de la population qui se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026, soit : 1,00 € par bulletin individuel, 1,00 € par feuille de logement et 100,00 € par session de formation et par agent,

- **approuvé la vente des parcelles situées à proximité de l'Ecoparc de l'Epsan** (Section 17 N° 7 et 8 et Section 57 N° 296 avec une superficie totale de 3.30 ares) pour un montant de 12 345 € HT,
- **approuvé l'acquisition d'une parcelle** à un euro symbolique pour la réalisation de l'aménagement de

SÉANCE DU 10/09/2025

Le conseil municipal a :

- **attribué des subventions :**
 - à la section Handball de l'association du Centre Culturel pour l'achat de matériel pour un montant de 600 €,
 - au Comité de pilotage de la fête des Asperges pour un montant de 5 500 € pour l'organisation de l'édition 2026,
 - **autorisé le Maire** à signer une convention définissant une servitude de passage pour permettre l'accès au cimetière de l'Epsan à des fins d'entretien,

la placette Heyler (Section 9 N°235),

- **autorisé le Maire** à signer la convention avec la Région Grand Est pour la mise en place d'une station vélo libre-service à la gare de Hoerdt avec pour objectif d'améliorer l'intermodalité train + vélo.

SÉANCE DU 15/10/2025

Le conseil municipal a :

- **approuvé la création de la Société Publique Locale (SPL)**, en partenariat avec la Communauté de communes de la Basse-Zorn avec pour objet : la gestion et le développement de structures d'accueil pour enfants et la gestion d'équipements ou de services relevant de l'action sociale à destination de la jeunesse, relevant de l'intérêt communautaire,
- **désigné** Béatrice DEBRIE, Grégory GANTER Nathalie GRATHWOHL, Caroline OFFERLE, Denis RIEDINGER et Mathieu TAESCH en qualité de membre du conseil d'administration de la SPL,

- **approuvé**, dans le cadre du marché de travaux relatifs à la rénovation de l'éclairage public - Rue de Geudertheim - un avenant pour montant de 2 116 € HT,

- **approuvé**, dans le cadre du marché de travaux relatifs à la rénovation thermique de la crèche, un avenant, pour un montant de 1 283 euros HT,

- **approuvé** l'acquisition d'un nouveau véhicule plateau d'occasion pour les services techniques,

- **approuvé** la modification du règlement intérieur du réseau des bibliothèques.

- **approuvé** la modification du règlement intérieur du réseau des bibliothèques.

Calendrier des battues

Pour consulter le calendrier des battues de chasse organisées sur les quatre lots de notre commune ainsi que dans l'ensemble des communes du secteur, rendez-vous sur le site officiel de la Chasse Alsace-Moselle.

Vous y trouverez la réglementation en vigueur, ainsi que les dates et zones concernées, afin d'éviter les secteurs où des chasses sont en cours et de garantir la sécurité de tous.

POUR PLUS D'INFORMATIONS



▶ https://urlz.fr/Ltx6E_

Don du sang

Parce que chaque don compte, participez aux prochaines collectes de sang organisées à Hoerdt !

- **jeudi 29 janvier 2026**
- **mardi 14 avril 2026**
- **lundi 15 juin 2026**
- **lundi 31 août 2026**
- **mardi 10 novembre 2026**

DE 17H À 20H
AU CENTRE CULTUREL

POUR PLUS D'INFORMATIONS

- ▶ Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Hoerdt-67
adsb.hoerdt@gmail.com

de l'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental conformément à l'article R.123-18 du Code rural et de la pêche maritime,

- **autorisé le Maire** à lancer une consultation en vue de l'acquisition de matériel de nettoyage adapté dans le cadre de l'entretien des locaux du Centre Culturel.

Attribution des subventions :

- à la section Centre de loisirs de l'association du Centre Culturel pour un montant de 3 495 €
- aux associations sportives au titre des licences jeunes et déplacements pour un montant total de 20 665,15 €
- au Country Club pour l'achat de matériel pour un montant de 186 €
- à caractère caritatif à La Ligue contre le cancer, aux Restaurants du Coeur, à la Fondation du Sonnenhof, à l'association des Chiens guides de l'Est, à l'ARAHM et à l'AFM Téléthon pour un montant de 100 € chacun.



Nouveau panneau numérique

La Communauté de communes de la Basse-Zorn a équipé l'ensemble des communes du territoire **de nouveaux panneaux numériques, offrant ainsi une communication plus moderne et performante.**

Ces dispositifs de nouvelle génération permettent de créer des contenus dynamiques et attractifs, adaptés aussi bien à la communication événementielle qu'à la diffusion de contenus plus informatifs.

Dans les prochaines semaines, **deux bornes numériques seront installées** : une sur la place de la mairie, la seconde à la gare.

Elles permettront l'accès direct aux informations utiles, telles que les horaires d'ouverture de la mairie, le plan du village, ainsi que les événements et actualités de la commune mais également

la consultation des documents et informations obligatoires destinés aux habitants, comme les actes administratifs (arrêtés, délibérations...), les déclarations de permis de construire ou encore la publication des bans de mariage.



Point d'Accueil Numérique

Vous ne disposez pas d'un ordinateur, vous êtes peu à l'aise avec l'outil numérique, vous devez, cependant, effectuer des démarches en ligne, des recherches sur internet accéder à un service public numérique ou à des outils de bureautique (traitement de texte, tableur...), ce point d'accueil numérique vous est dédié !

Vous pouvez y accéder :

- soit en autonomie : accès limité à 1 heure, sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h
- soit avec l'assistance d'un élu sur rendez-vous uniquement. 03.88.68.20.10

À SAVOIR

Ce point d'accueil ne remplace pas :

- L'accompagnement par un assistant social
- Les permanences des professionnels spécialisés (impôts, CAF, etc.)

Pour les démarches complexes, merci de vous orienter vers les services compétents ou de contacter l'espace France SERVICES.

POUR PLUS D'INFORMATIONS



France services

▶ [France-services.gouv.fr](https://www.france-services.gouv.fr)

Bureau le plus proche :
France Services de Brumath
4 place Victor Fischer
03.88.90.67.11
efs.brumath@agglo-haguenau.fr



Consultez les actes administratifs en ligne !

Notre site internet permet désormais grâce à une nouvelle rubrique de consulter facilement les actes administratifs.

Décisions du Conseil municipal, rapports du CCAS, arrêtés d'urbanisme, tout est désormais accessible en quelques clics.

Grâce à une navigation simple et un outil de recherche par mots-clés, vous pouvez retrouver rapidement les documents qui vous intéressent, les trier par date ou par thématique, et les consulter en ligne à tout moment.

POUR PLUS D'INFORMATIONS



<https://www.hoerdt.fr/actes-administratifs/>



Un formulaire en ligne pour signaler les incidents dans la commune

Nous vous rappelons qu'un formulaire de signalement d'incident est disponible sur notre site internet.



Il permet de déclarer tout incident constaté sur l'espace public : éclairage défectueux, mobilier endommagé, trou dans la chaussée, dépôt sauvage, problème d'assainissement, etc.

Cet outil facilite le traitement des signalements et contribue à améliorer l'entretien de la commune.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

- ▶ Le formulaire est accessible sur notre site internet rubrique « Mes démarches » / « Autres demandes » / « Déclaration d'incident ou d'anomalie sur la voie publique »



<https://www.hoerdt.fr/declaration-dincident/>

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 & 22 MARS 2026

Petits rappels

Pour être électeur aux prochaines élections municipales des 15 et 22 mars 2026, vous devez être français ou ressortissant européen et être inscrit sur les listes électorales.

Les dates limites d'inscription sont fixées au mercredi 4 février 2026 pour les demandes en ligne, et au vendredi 6 février pour les dossiers physiques.

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen
Pour plus de précisions : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F34240>)
- déménagement récent,
- acquisition récente de la nationalité française
- droit de vote récemment recouvré.



Foire aux questions :

COMMENT SAVOIR SI JE SUIS BIEN INSCRIT SUR LA LISTE DE MA COMMUNE ?

Interroger sa situation électorale sur le site service-public.fr.

COMMENT S'INSCRIRE SUR LA LISTE ÉLECTORALE DE MA COMMUNE ?



Par internet sur le site service-public.fr ou à la mairie

Les pièces nécessaires pour l'inscription :

- le formulaire Cerfa pour les électeurs français ou le formulaire Cerfa pour les électeurs non-français d'un pays de l'Union européenne (si la demande n'est pas faite en ligne)

la copie de la pièce d'identité,

un justificatif de domicile de moins de 3 mois,

- une déclaration sur l'honneur indiquant que l'électeur n'est pas déchu de son droit de vote dans

l'Etat dont il est ressortissant (uniquement pour les électeurs européens).

COMMENT ET QUAND DONNER PROCURATION ?

Dans l'année précédent et jusqu'au scrutin, vous pouvez donner procuration à tout moment, de deux façons :

- Soit en ligne : <https://www.maprocuration.gouv.fr>

- Soit en effectuant votre démarche auprès : de la Gendarmerie de la Wantzenau, du Commissariat de Police d'Haguenau ou du Tribunal de Proximité d'Haguenau. (Vous devrez vous munir d'un titre d'identité)

Vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre. La personne à laquelle vous confierez la procuration devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de vote.

Il sera possible d'établir et de résilier sa procuration de façon entièrement dématérialisée en utilisant l'identité numérique.

Recensement de la population

Cette année, l'ensemble des habitants de notre village sera recensé.

Pourquoi ?

Le recensement de la population consiste à collecter, à une date précise, des informations sur toutes les personnes vivant dans un pays, une région ou une commune.

Il a pour objectif de connaître non seulement le nombre d'habitants, mais aussi de mieux comprendre leurs caractéristiques démographiques et sociales : âge, profession, conditions de logement, moyens de transport utilisés, etc.



Vous pourrez ensuite choisir votre mode de réponse :



Soit en ligne



de manière simple et rapide, à l'aide des codes fournis sur la notice remise par l'agent recenseur.



Soit en remplissant les questionnaires papiers remis par l'agent

Nouvel agent dans les services



DANIEL RIEDINGER

Daniel RIEDINGER, 59 ans, a rejoint les **services techniques** fin juillet et est affecté aux espaces verts. Passionné de jardinage et d'aménagement paysager, il a fait de sa passion son métier.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

POUR PLUS D'INFORMATIONS



<https://www.le-recensement-et-moi.fr>

Aménagement routier Rue Heyler

Un seul objectif : la sécurité de tous !

MISE EN PLACE AU PRINTEMPS



La rue Heyler est un des axes principaux les plus fréquentés pour se rendre à la Gare.

Afin d'assurer la sécurité de tous ses usagers (voitures, vélos, piétons et trottinettes), une voie centrale banalisée va être mise en place en avril prochain.

Une chaussée à voie centrale banalisée se compose :

- **d'une voie centrale unique** pour les véhicules motorisés, utilisée dans les deux sens de circulation.
- **de 2 bandes latérales**, de chaque côté, réservées aux cyclistes et trottinettes.

Comment cela fonctionne ?

Le principe est simple :

- Chaque usager motorisé circule au centre de la chaussée.
 - Lorsqu'un véhicule arrive en sens inverse, chacun se décale légèrement vers sa droite en roulant partiellement sur la bande latérale pour se croiser **en toute sécurité tout en laissant la priorité aux cyclistes/trottinettes.**
 - En dehors des croisements, les bandes latérales sont laissées libres pour les cyclistes et les trottinettes.
- Pourquoi ce type d'aménagement ?**
- Réduire la vitesse** : la voie centrale plus étroite incite naturellement les conducteurs à lever le pied. Pour rappel, la vitesse maximale autorisée est 30Km/h.
- Renforcer la sécurité des cyclistes/trottinettes** : ils disposent de leur propre espace, clairement matérialisé.
- Ce dispositif repose sur un principe simple : moins de vitesse, plus de sécurité et de cohabitation apaisée.



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

SAMEDI 7 MARS 2026



RDV à 8h au Centre Culturel



Décorations et embellissements

LE SAVOIR-FAIRE DE LA COMMISSION CADRE DE VIE



Cette année encore, la commission Cadre de Vie a réalisé de nombreuses décorations dans le village : mises en scène florales, ornements saisonniers, décorations d'automne, de Noël et embellissements des entrées du bourg. Ces aménagements, entièrement conçus par les membres et installés par nos agents des services techniques, contribuent à créer une atmosphère chaleureuse et soignée qui fait l'identité de notre commune.

Merci à tous ceux qui, par leur créativité et leur disponibilité, participent à cette belle dynamique.



Propreté du village : un effort collectif

Garder un village propre est l'affaire de tous. Malgré le passage régulier des services municipaux et intercommunaux, déchets jetés au sol, dépôts sauvages et incivilités restent trop fréquents. Nous rappelons à chacun l'importance des gestes simples : utiliser les poubelles publiques, ramasser après les déjections de son animal, respecter les jours de collecte et les horaires de sortie des bacs.

Il est également rappelé que chaque habitant est responsable de la propreté devant son domicile :

- Balayer régulièrement son trottoir,
- Dégager la neige et le verglas en hiver, afin de garantir la sécurité de tous,
- Élaguer les arbres, haies et thuyas afin qu'ils ne débordent pas sur le domaine public, n'entraînent pas la circulation et ne gênent pas les piétons ou les cyclistes.

Ensemble, adoptons les bons réflexes pour préserver un village propre, agréable et accueillant tout au long de l'année.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

► Arrêté municipal



Travaux d'aménagement écologique et hydrologique du Ried

PREMIER BILAN



Les travaux d'aménagement écologique et hydrologique du Ried hördtsois, débutés en 2020, ont été finalisés au printemps 2022.

Près de 6,5 km de fossés ont été créés ou recréusés, 950 arbres/arbustes plantés le long des fossés et près de 8000 plants spécifiques aux zones humides mis en place dans les talus et au fond des fossés. S'y ajoutent le creusement de trois mares afin de permettre l'installation d'amphibiens et plusieurs hectares de prairies à fauche tardive en vue de la préservation et du développement de la biodiversité.

Depuis, le suivi écologique faune/flore est réalisé par le bureau d'étude ECOSCOP. Ce dernier constate lors de son premier bilan une diversification de la végétation des bordures des fossés ce qui permet de renforcer l'attractivité du milieu pour les orthoptères (sauterelles, grillons, criquets), les papillons ainsi que pour les amphibiens (crapauds, grenouilles).

6,5	km de fossés créés ou recréusés
950	arbres/arbustes plantés
8000	plants mis en place
3	mares creusées

Au niveau de l'impact hydrologique, de nombreuses parcelles régulièrement ennoyées lors d'épisodes pluvieux importants ne le sont plus, ou le sont mais dans une moindre mesure, et l'écoulement de l'eau dans les fossés permet d'évacuer plus rapidement les excédents de pluie.

Cet écoulement est quasiment constant tout au long de l'année dans la majorité des fossés (sauf 2-3 mois en été). Il arrive cependant dans cette zone humide du Ried, à certains moments, que l'évacuation soit limitée et ralentie lorsque la nappe phréatique est très haute, saturant ainsi l'ensemble du réseau.



INVENTAIRE RÉALISÉ PAR LE BUREAU D'ÉTUDE ECOSCOP EN 2024



Oiseaux : 52 espèces d'oiseaux ont été dénombrées dont certaines espèces relativement rares sur ces secteurs comme le milan noir, la pie-grièche écorcheur et des odonates comme l'anax empereur. Globalement, les espèces recensées en 2024 sont les mêmes que celles relevées avant les travaux.



Amphibiens : observés dans les fossés et milieux attenants. À la suite de la création des mares, ces milieux pionniers ont permis l'installation du crapaud calamite en plus des grenouilles vertes, témoignage de l'efficacité des mesures mises en œuvre.



Insectes : présence de 27 espèces d'insectes dont 10 papillons de jour. Le peuplement d'insectes est proche de celui de 2018.



Au niveau flore : certaines espèces rares et protégées ont fait leur apparition suite aux travaux à savoir la laîche faux-souchet au sud de l'hippodrome (espèce protégée et menacée en Alsace), ou encore le Cerfeuil bulbeux, (espèce protégée en Alsace). Ces deux espèces ont été observées pour la première fois en 2024 sur ces secteurs.

Mise en place d'un merlon

Un merlon (petite digue) a été mis en place le long d'une parcelle située à proximité de la gravière, empêchant ainsi le débordement du fossé dans la parcelle contigüe. Les travaux ont été réalisés par le SDEA (Syndicat des Eaux et De l'Assainissement) après validation de la DDT (Direction Départementale du Territoire).



NOUVEAUTÉ : LA PRÉSENCE DE CASTORS DANS L'ERLENGRABEN

Forcément, sa présence sur cet exutoire principal des autres fossés perturbe les écoulements prévus dans le cadre des travaux d'aménagement hydraulique du Ried.

En effet, les barrages réalisés en matériaux végétaux entraînent un ralentissement des écoulements,

impactant ainsi la gestion et la circulation des eaux.

Mais la présence de cette espèce protégée depuis 1968 est un indicateur fort de la bonne santé de l'écosystème. Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de détruire ou dégrader son habitat.





Pêche insolite !

Au courant de l'été les fossés étaient en assec sur quasiment tout le linéaire.

Au niveau d'une buse persistait, cependant, une dépression avec présence de nombreux poissons qui étaient en manque d'oxygène et qui auraient fini par mourir.

Plusieurs membres de l'association de pêche locale ont pu les récupérer et les déposer dans un cours d'eau en aval. La « pêche » a été assez sportive. Merci pour cette intervention !

Frelon asiatique agir vite pour protéger la biodiversité !

Le frelon asiatique est désormais présent dans tout le Bas-Rhin et sa progression est rapide. Cet insecte invasif représente une menace majeure pour nos écosystèmes, notamment pour les abeilles, essentielles à la pollinisation et à l'équilibre naturel.

Un seul nid peut « consommer » une quinzaine de kilos d'insectes par an et détruire des milliers d'abeilles en quelques semaines.

Sans intervention, chaque nid peut donner naissance à plusieurs fondatrices qui formeront de nouvelles colonies l'année suivante : c'est ainsi que l'espèce se propage de manière exponentielle.

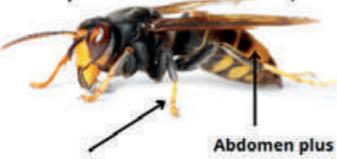
La destruction des nids est aujourd'hui la seule méthode efficace pour limiter sa prolifération. Elle est indispensable pour protéger les abeilles et les ruchers, préserver la biodiversité locale et éviter les risques pour l'homme liés aux attaques en groupe et aux allergies.



FRELON ASIATIQUE

(*Vespa velutina*)

Plus petit que le frelon européen



Bout des pattes jaunes

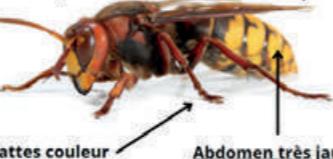
Abdomen plus sombre que le FE



FRELON EUROPÉEN

(*Vespa crabro*)

Plus grand que le frelon asiatique



Pattes couleur marron uniforme

Abdomen très jaune



Tri des déchets : peut mieux faire...

Lors du dernier contrôle des déchets issus de poubelles à couvercle jaune effectué le 13 octobre par le centre de tri ALTEM à Strasbourg, 27 % des déchets n'étaient pas conformes, ce qui nous positionne comme **les plus mauvais trieurs de la Communauté de communes**.

Pourtant, pour beaucoup de ces déchets, des solutions de tri existent :



Les abri-bacs biodechets
pour les déchets alimentaires



Les points d'apports volontaires pour le verre et le textile



Les déchèteries pour les gros objets en plastiques.

27 %
de déchets non
conformes
dans le bac jaune

Les erreurs de tri sont principalement : des déchets alimentaires, des couches et serviettes hygiéniques, des mouchoirs, du verre, des déchets imbriqués, du textile, et des objets en plastique.

Une seule question à se poser : est-ce un emballage ou pas ?

Oui



non



Si vous avez un doute, le plus simple est de déposer votre déchet dans la poubelle à couvercle bleu.

Il ne faut pas oublier que ces refus de tri représentent une dépense supplémentaire de près de 50 000 € pour la Communauté de communes, dépense qui est, par la suite, répercutée sur vos factures.

Dès le 1^{er} janvier 2026, les camions de ramassage seront équipés de caméras embarquées dont les images analysées par l'intelligence artificielle permettront de visualiser les « erreurs de tri » pour chaque poubelle.

En attendant, pour ne pas faire augmenter votre facture et faire un geste simple pour la planète :

TRIEZ MIEUX !

ON NE LÂCHE RIEN !

Hoerdt au Cœur de Noël : notre action en faveur des animaux

“

Pour le marché de Noël, nous avons confectionné des bredeles et avons rassemblé des décorations de Noël dont les gens ne voulaient plus pour les revendre.



Nous avons tenu deux stands sur le marché :

- la recyclerie, dans la cour de l'école de musique avec la vente des décos collectées ;

- le stand de vente de bredeles devant le Musée de l'asperge, qui a eu du succès, il ne restait plus un seul sachet ! Nous n'avons pas pu résister à en goûter quelques uns...

Nous avons récolté 351€ et avons choisi de reverser les fonds au profit de la SPA de HAGUENAU.

CHLOÉ K

Pour le défilé, je me suis déguisée en ange. Je me suis beaucoup amusée.



CHLOÉ K

CLOÉ H

Noël à la maison de retraite

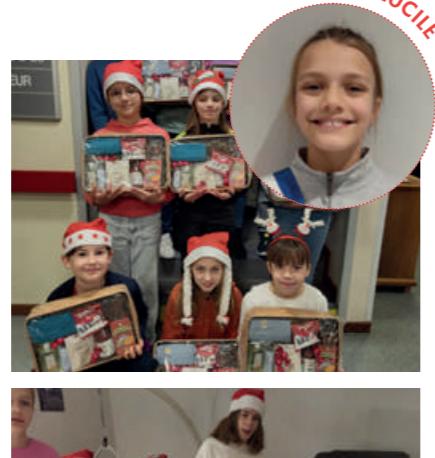
“

Samedi matin 6 décembre, nous sommes allés à la maison de retraite de Hoerdt avec le CME, coiffés de nos accessoires de Noël.

Nous avons rencontré les personnes âgées, et leur avons distribué de jolis cadeaux. Dans les colis il y avait des chocolats, des jus, une belle serviette et plein d'autres douceurs.

C'était un chouette moment de partage. Nous avons chanté et pris un bon goûter tous ensemble. Les résidents étaient très contents. Je pense que notre visite leur a fait bien plaisir. C'était un petit Noël avant l'heure !

“



LUCILE



LYLA

Election du Nouveau Conseil Municipal des Enfants



“ Bonjour, je m'appelle Lyla DAFFLER KLEIN, j'ai eu 9 ans. Je me suis présentée au CME parce que je voulais m'entraîner à la citoyenneté.

Lors des élections, j'ai eu la chance d'assister au dépouillement. Il y a eu 8 nouveaux élus : Sasha, Olwenn, Juliette, Chloé, Lucie, Alaric, Timothée et moi. J'ai beaucoup aimé le déroulement du dépouillement. J'ai eu l'impression d'être une adulte.

Le 10 novembre, c'était l'installation du nouveau Conseil Municipal des Enfants. J'ai eu le trac, c'était impressionnant. Tous les nouveaux élus ont été appelés par le maire et les anciens élus nous ont remis l'écharpe de conseiller. Chacun, à son tour, a présenté une affiche de campagne. Nous étions tous sereins de prendre la parole devant le maire et nos familles. Pour clôturer la séance, nous avons pris une photo avec le maire, nous avons profité d'un verre de l'amitié. Ça m'a beaucoup plu !

“

LUCILE

LYLA

A l'école Les Courlis, nous aimons être dehors !

La classe des MS/GS de Maîtresse Mélanie sort une fois par mois au verger-école. Les enfants explorent, patouillent, découvrent et vivent dans ce bel espace. Tout est prétexte pour faire des mathématiques, du langage, du « vivre ensemble » et de la découverte du vivant.

Merci à Philippe Da Costa ainsi qu'à

Pierre Galle, membres de l'Association des Arboriculteurs de Hoerdt, pour leur précieuse aide !



Semaine du goût

DU 13 AU 17 OCTOBRE 2025

Dans le cadre de la semaine du goût, plusieurs classes de l'école maternelle ont confectionné des compotes et des gâteaux aux pommes. La dégustation a eu lieu soit le jour même soit le lendemain.

Défilé de la Saint-Martin

D'origine germanique, la fête de la Saint Martin a été adoptée depuis plusieurs années par de nombreuses écoles primaires, essentiellement bilingues. Cet événement a été célébré au sein de l'école maternelle Les Courlis le jeudi 13 novembre lors d'un défilé réservé aux élèves de l'école.

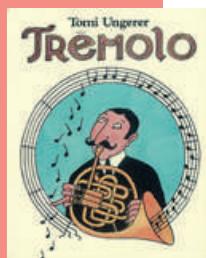
Pour cela, les élèves des classes bilingues ont confectionné des lanternes sur le thème des animaux qu'ils ont présentées à leurs camarades en chantant. À l'issue du défilé, les enfants ont profité d'un goûter offert par l'APEL.

Tomi Ungerer en musique

ÉCOLE IM LEH

Les 9 et 10 octobre 2025, six classes se sont rendues à la Cité de la Musique et de la Danse pour assister au concert « Trémolo » proposé par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg.

L'aventure a débuté en classe avec la découverte de l'emblématique histoire de « Trémolo », un musicien passionné imaginé par Tomi Ungerer.



Les élèves ont pu apprécier la mise en musique de l'album lors d'un magnifique spectacle mêlant orchestre et comédie.

L'occasion de découvrir les instruments de l'orchestre, la diversité des sons et partager un moment plein d'humour.

Tous à la mairie !

ÉCOLE IM LEH



Vendredi 3 octobre 2025, les élèves de CM1 de Madame CARRAYROU et les élèves de CE2/CM1 de Monsieur ZASIECZNY ont effectué la traditionnelle visite de la mairie de Hoerdt.

Madame NOBLET, adjointe aux affaires scolaires, leur a fait découvrir les différents services qui oeuvrent sans relâche pour que notre belle commune puisse fonctionner. Le secrétariat, les services techniques, de l'urbanisme et de la communication ont été présentés aux écoliers qui ont été

particulièrement impressionnés par les archives de 1870 ! Le point d'orgue de cette visite fut la présentation des missions du Conseil Municipal des Enfants dans la grande salle du conseil.

Dans la continuité de cette journée, les enfants sont retournés en mairie le 17 octobre afin d'élire leurs représentants du Conseil Municipal des Enfants. Un premier pas officiel dans la vie civique. Les élèves et leurs enseignants remercient la municipalité pour leur accueil chaleureux.

À la bibliothèque, la découverte ne s'arrête jamais...

Entre ateliers, expositions, lectures et moments partagés, petits et grands trouvent ici un lieu vivant, chaleureux... et toujours prêt à s'animer.

Envie de rejoindre l'aventure ?

La bibliothèque est à la recherche de nouveaux bénévoles.

Si vous aimez les livres, les rencontres, les histoires racontées et le plaisir de partager, n'hésitez pas : poussez la porte de la bibliothèque !

POUR PLUS D'INFORMATIONS

► Contactez la responsable Hélène SCHULZ

Tél. 03 90 29 04 50 / bibliotheque@hoerdt.fr

► Pour ne manquer aucune actualité :



<https://basse-zorn.bibli.fr/>



<https://www.facebook.com/bibliotheque.hoerdt>



La bibliothèque adopte une nouvelle charte graphique pour rendre ses affiches plus reconnaissables et lisibles.

D'un seul regard, vous pouvez désormais identifier que c'est une communication de la bibliothèque et le type d'information, grâce à :

- **Une mise en page fixe** : trame de fond, éléments graphiques Media Basse Zorn et image centrale thématique,
- **Un code couleur qui distingue les annonces** : bleu foncé pour les contes, violet pour les informations générales et vert ciel pour les ateliers bricolages.



CYCLE DE CONFÉRENCES

À LA MAISON DES ARTS ET DU PATRIMOINE

2 MAI 2025

Conférence guerre des paysans

Présentée par Paul Christophe ABEL, auteur et historien passionné

Cette conférence enrichissante a plongé le public au cœur de la révolte des paysans de 1525, un mouvement parti des territoires germaniques avant de gagner la Suisse et l'Alsace.

Influencés par la Réforme luthérienne, les paysans se sont soulevés contre les seigneurs, l'Église et les autorités locales, avant une répression sanglante.



10 JUIN 2025

Conférence Marx Brothers

Présentée par Bertrand RIETSCH, ancien président du Cercle Généalogique d'Alsace

Une conférence passionnante consacrée aux célèbres Marx Brothers, figures mythiques du rire et du burlesque.

Issus d'une mère juive prussienne immigrée et d'un père yéniche originaire de Mertzwiller (67), les frères Marx ont marqué l'histoire du spectacle, des scènes de Broadway aux studios d'Hollywood, avant de conquérir la télévision. Une fratrie qui a révolutionné le monde du divertissement entre 1907 et les années 1950.

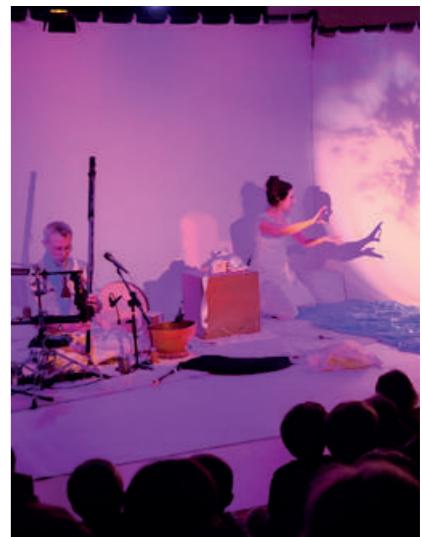
SPECTACLES JEUNESSE

Le sacre de l'or bleu

Le jeudi 23 octobre, les enfants ont assisté au spectacle « Le Sacre de l'Or Bleu », présenté par Léna et Sébastien de la compagnie Changer L'Air.

Entre jeux de lumière et poésie, le spectacle a conquis petits et grands, captivés par l'histoire de Nébulos, un petit arbre qui, grâce aux rêves de sa gardienne et à la magie de l'Or Bleu, a retrouvé toute sa beauté.

Un spectacle également engagé rappelant l'importance essentielle de préserver l'eau, ce trésor si précieux à la vie.



5 DÉCEMBRE

PAPILLOTE par la Compagnie MOSKA

Près d'une centaine de personnes (dont 70 enfants) ont pu assister à ce spectacle poétique proposé par Hoerdt au Cœur de Noël.

C'est l'histoire d'un petit sapin de Noël arraché à sa forêt et devenu bien seul. Mais tout change lorsqu'il rencontre Bertille, une fillette au chapeau-piano et au sourire scintillant. Grâce à elle, le sapin retrouve ses amis — cygne, loup, écureuil, renne et hibou. Chacun



lui offre « un petit bout de soi » : une étoile, des boules, des guirlandes ou encore des pains d'épices. Ces présents, pleins de tendresse, transforment le sapin et émerveillent tous ceux qui l'entourent.



Musée de l'Asperge

UN SEUL OBJECTIF : TRANSMETTRE ET VALORISER NOTRE PATRIMOINE CULTUREL



PARTICIPER

5-6 JUILLET

Les métiers d'antan à Weitbruch

La SAMAP y a tenu un stand de présentation du musée de l'asperge, de l'exposition temporaire sur la libération de Hoerdt et des Malgré-Nous et des livres publiés par les Éditions de l'asperge (De Flandre en Palestine et L'histoire de Hoerdt, traduction du livre de René Friedel).

4 DÉCEMBRE

Petit déjeuner de la culture à la Maison de l'Alsace à Haguenau

La SAMAP participe régulièrement aux petits déjeuners de la culture organisés par la Collectivité européenne d'Alsace. Ces réunions traitent de thèmes essentiels pour le développement et l'organisation de projets culturels.

30 NOVEMBRE

Hoerdt au Cœur de Noël

En accueillant une chasse au trésor « À la recherche du sceptre d'or de Saint Nicolas », le musée a ouvert ses portes à un public plus large, notamment des familles, qui n'auraient pas forcément franchi le seuil du musée.



VALORISER

7 JUILLET, 7 ET 28 AOÛT

ESTIVALES



Dans le cadre de son partenariat avec l'Office du Tourisme du Pays de Haguenau, le musée a participé au programme des « Estivales ». L'objectif de ces journées est de permettre à des individuels de profiter d'une visite guidée habituellement réservée à des groupes.



Acquisition d'une borne tactile interactive

Cette borne servira pour les futures expositions temporaires, complétant ces dernières avec un espace d'information numérique étendu.

Acquisition de gilets infographiés

La SAMAP s'est dotée de gilets infographiés aux couleurs de la SAMAP et du musée de l'asperge. Ces gilets permettent une meilleure visibilité des guides lors des visites.

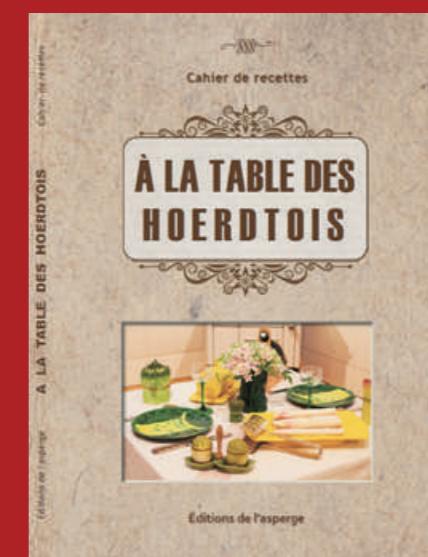
TRANSMETTRE

16 OCTOBRE

La filière d'évasion Mannheim Reichshoffen

Une conférence sur les filières d'évasions pendant la seconde guerre mondiale a été organisée par la SAMAP dans la salle de conférence de la maison des arts et du patrimoine « À la Couronne ».

Animée par le conférencier Bertrand MERLE, historien et membre de l'AERIA, spécialiste des résistants alsaciens et des filières d'évasions, cette conférence a permis de mettre en lumière l'activité d'un hoerdtos - Georges KLEIN - qui a mis sur pied cette filière. Dénoncé, condamné, puis libéré et repris, il a fini par être envoyé sur le front russe. Il n'a été libéré qu'en 1946, soit un an après la capitulation.



Édition d'un nouvel ouvrage aux Éditions de l'Asperge

Troisième ouvrage publié par les Éditions de l'asperge, « À la table des hoerdtos » est un livre regroupant 37 recettes. Nos grand-mères sont toutes connues pour partager leur savoir-faire culinaire en famille. Les secrets de préparation de crêpes aux asperges, de harengs marinés ou de beignets de carnaval sont des trésors à transmettre au fil des générations. Des recettes traditionnelles hoerdtos, écrites à la main, font remonter les douces saveurs de notre enfance.

Sorti le 21 décembre, il est en vente au musée et sur le site Internet :



www.musee-asperge.fr/table-des-hoerdtos/

De nouvelles armoiries pour la commune de Hoerdt

Depuis 1962 les armoiries officielles de Hoerdt représentent une botte d'asperges vertes. L'asperge cultivée à Hoerdt est pourtant de couleur blanche, d'où le souhait de la municipalité de l'époque d'avoir une botte d'asperges blanches représentées sur un fond de couleur « or » (jaune). Cette représentation n'est pas conforme d'un point de vue héréditaire puisque les règles fondamentales ne permettent pas de superposer les métaux (or et argent)

ou les émaux (autres couleurs).

Depuis de nombreuses années, Rémy MAECHLING et Roland STOLL avaient à cœur de mener à bien la mise à jour ainsi que de la mise en conformité d'un point de vue héréditaire, des armoiries de notre commune.

Après leurs nombreuses démarches et vérifications historiques, Rémy et Roland ont proposé de nouvelles armoiries que le Conseil Municipal du 9 avril 2024 a validé.



Voici le résultat de leur travail et leurs explications :

Taillé au premier d'or à un aulne de sinople, une clé de sable brochant le meuble au bas



Sur la partie « or »
(couleur jaune)

Un aulne de sinople portant des fruits

Une clé de justice
(couleur sable)
représentant symboliquement le sceau du tribunal local

Au deuxième de gueules à la botte d'asperges d'argent nouée par deux cordelettes de sable

Sur la partie « gueule »
(couleur rouge)

la botte d'asperges d'argent (couleur blanche)

nouée par deux cordelettes de sable
(couleur noire)



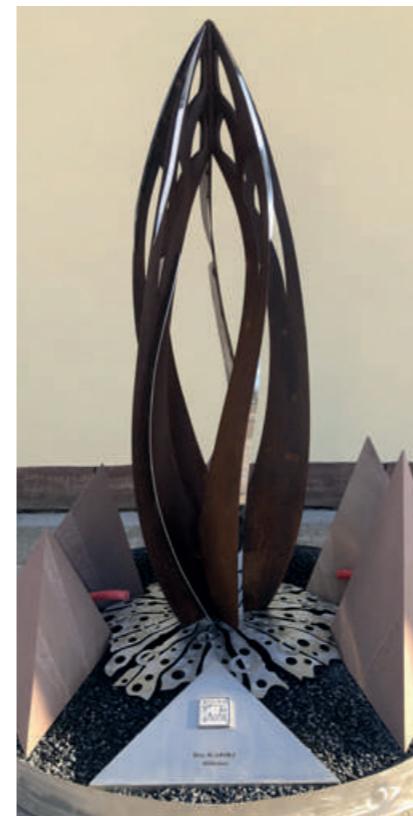
- Les couleurs, or et gueules, ont été attribuées à Hoerdt en 1699.
- L'aulne et la clé sont représentés sur le sceau datant de 1556.
- La botte d'asperges blanches est l'emblème de la commune.

Ces nouvelles armoiries symbolisent

le passé historique et la culture de l'asperge qui fait la renommée de la commune depuis plus de 130 ans.

Une réunion d'information sera programmé début d'année afin de le présenter officiellement et d'expliquer cette démarche.

Une nouvelle œuvre d'art à Hoerdt



Vous l'avez sûrement remarquée : une mystérieuse œuvre d'art a pris place devant le presbytère protestant... Elle s'inscrit dans le cadre du réaménagement de la Placette Heyler, imaginé en hommage au Pasteur.

L'aménagement n'est pas encore entièrement finalisé, mais vous aurez l'occasion d'en découvrir davantage lors de la présentation prévue en début d'année.

En attendant, un tout petit peu de patience... et laissez-vous surprendre : ne trouvez-vous pas qu'elle s'intègre déjà parfaitement dans son environnement ?

Débuter l'année en musique



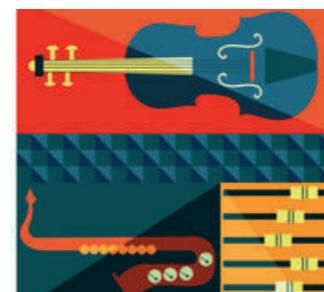
Concert Flo Bauer solo

Dimanche 18 janvier 2026
17h à l'église catholique de Hoerdt

Participation à The Voice en 2014
· Prix révélation à BLUES SUR SEINE
· Plusieurs années de concerts à travers l'Europe
· En collaboration avec un grand nom du Blues : Philipp Fankhauser (2018 au Montreux Jazz Festival)
· En groupe avec "Circle of Mu"

Entrée libre - plateau - Concert tout public.
Lieu : Eglise catholique Saint-Sirte, 3, rue de l'église - Hoerdt - RENSEIGNEMENTS à la Mairie : 03 88 88 28 18.

COMMUNE DE HOERDT



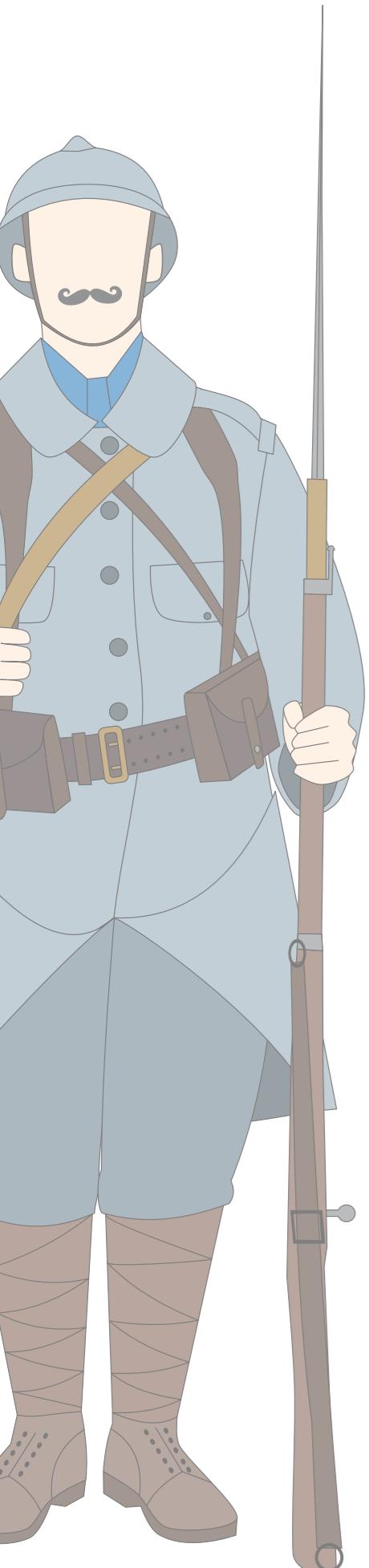
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES JEUNES de Strasbourg

DIMANCHE 11 JANVIER - CENTRE CULTUREL

17h

ENTREE LIBRE





DEVOIR DE MÉMOIRE

Le Bleuet de France célèbre son centenaire

En 2025, le Bleuet de France a célébré son centenaire ; Un siècle de mémoire, de solidarité et de soutien aux anciens combattants et victimes.

La Première Guerre mondiale, a fait plus de 10 millions de morts et plus de 20 millions de blessés. Certains, lourdement handicapés, ne peuvent plus travailler.

C'est pourquoi, en 1916, **Charlotte MALLETERRE**, fille du commandant de l'Hôtel national des Invalides et **Suzanne LENHARDT**, infirmière-major, proposent aux blessés hospitalisés à l'institut national des Invalides de confectionner des bleuets en tissu. Cette activité manuelle devient rapidement une source de revenu et de reconstruction.

En 1925, l'initiative prend une ampleur nationale. Le bleuet en tissu devient le symbole officiel de la mémoire et du soutien aux blessés de guerre et prend l'appellation de **Bleuet de France**. Les pensionnaires de l'Institution nationale des Invalides confectionnent alors les premières fleurs dans un atelier officiel et vendent ces bleuets sur la voie publique.

Le bleuet a été choisi, car il rappelle l'**uniforme bleu horizon** que les jeunes recrues, les « Bleuets », portaient en rejoignant leurs aînés, les « Poilus », sur les champs de bataille. Le bleu est également une des couleurs de la Nation française, **première couleur du drapeau tricolore**. Enfin, cette petite fleur bleue était souvent la seule à pousser sur les champs de bataille dévastés. Elle restait le seul témoignage de la vie qui continuait malgré tout.

Au fil des décennies, le Bleuet de France est reconnu comme **la fleur française du souvenir**. Il représente non seulement le souvenir des soldats, mais aussi le soutien aux blessés des armées et aux victimes d'attentats.

Le Bleuet de France est aujourd'hui vendu lors de collectes publiques et ces ventes permettent de financer des œuvres sociales et venir en aide aux victimes de guerre.



Palmarès sportif

Le 11 novembre, ce sont 140 sportifs méritants qui ont été mis à l'honneur lors du traditionnel palmarès sportif organisé au Centre culturel nouvellement rouvert.

La salle était comble lorsque Roland SCHURR, adjoint au maire en charge de la vie associative, a ouvert la cérémonie, entouré des membres de la commission Sports et Associations.

De nombreuses associations y étaient représentées, et si la Société de gymnastique s'est particulièrement distinguée en remportant près d'un tiers des médailles et trophées distribués, chacune peut s'enorgueillir



de compter parmi ses licenciés de nombreux champions.

Cette cérémonie fut également l'occasion de souligner et saluer l'engagement des associations et des bénévoles et de rappeler la

volonté de la municipalité de mettre à disposition des infrastructures de qualité. L'ouverture prochaine du nouveau dojo et de la salle de gymnastique en est l'illustration.

VIE DU VILLAGE



FÊTE DE
L'ÉTÉ

20 JUIN 2025



30 AOÛT 2025
**MARCHÉ
ANNUEL**



Fête
Nationale

13 JUILLET 2025



**JEUX
INTERSOCIÉTÉS**

31 AOÛT 2025





Jumelage Hoerdt-Bütteborn



UN JEUNE ALLEMAND FÊTE LE 14 JUILLET À HOERDT



Cette année, Noah, un jeune Allemand nous a rendu spontanément visite pour célébrer le 14 juillet avec nous. Une belle occasion de partager convivialité, échanges culturels et traditions françaises, autour des

festivités locales et de la gastronomie alsacienne.

Cette rencontre symbolise parfaitement l'esprit du jumelage, fait de partage, d'amitié et de découverte mutuelle.

SOIREE FRANÇAISE À BÜTTEBORN ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION « VOG-VEREIN OHNE GRENZEN » (ASSOCIATION SANS FRONTIERES)

Le 24 octobre dernier, une soirée dédiée à la gastronomie française a réuni de nombreux participants à la maison paroissiale de Bütteborn.

Dans une atmosphère conviviale, les membres du jumelage ont préparé ensemble plusieurs spécialités françaises : quiches variées, bœuf



24 OCTOBRE 2025
Soirée française

INSOLITE : VISITE DE LA PRINCESSE HISAKO DE TAKAMADO À BÜTTEBORN



Le samedi 18 octobre 2025, Bütteborn a eu l'honneur d'accueillir la princesse Hisako de Takamado, membre de la famille impériale japonaise et présidente d'honneur de BirdLife International. De passage en Europe après une conférence internationale sur le changement climatique en Islande, elle a fait halte dans nos marais pour découvrir la biodiversité locale, un lieu qu'elle avait souhaité visiter après avoir appris l'engagement de la NABU* dans la préservation du site.

Accueillante et chaleureuse, la princesse a pris le temps d'échanger avec les personnes présentes et d'observer la faune environnante, notamment un cormoran gris et plusieurs cigognes des prairies humides. Elle a également procédé à la plantation symbolique d'un arbre et reçu en cadeau une photographie de Stefan Leimbach représentant deux cigognes sous la lune — un souvenir qui l'a visiblement touchée.

Cette visite exceptionnelle, organisée avec le soutien de la NABU*, restera un moment marquant pour les habitants présents, témoins d'un échange rare et empreint de simplicité.

*NABU Naturschutzbund Deutschland => Fédération allemande pour la protection de la nature.

UN STAND ALSACIEN INCONTOURNABLE AU MARCHÉ DE NOËL DE BÜTTEBORN

Cette année encore, notre présence au marché de Noël de Bütteborn a rencontré un vif succès. Devenu l'un des stands les plus importants du marché, il a attiré de nombreux visiteurs séduits par l'ambiance chaleureuse et les saveurs venues d'Alsace.



Comme le veut la tradition, nos tartes flambées hördoises ont été à l'honneur. Préparées sur place et servies bien chaudes, elles ont une nouvelle fois fait l'unanimité auprès du public, confirmant leur statut d'incontournable du marché.

Le stand proposait également une exposition d'articles faits main dans le cadre du marché créatif : décorations, objets artisanaux, créations textiles... autant de pièces uniques confectionnées avec soin par nos habitants dont Daniel KRAEHN qui impressionne toujours avec ses créations « métal revisité ».

Les visiteurs ont aussi pu découvrir ou redécouvrir d'autres spécialités alsaciennes, notamment les fameux biscuits à l'anis, très appréciés en période de fêtes.

Grâce à l'engagement des membres du jumelage et à l'enthousiasme des habitants, notre stand s'impose d'année en année comme un lieu convivial et savoureux, symbole du lien fort entre Bütteborn et notre commune.



REJOIGNEZ NOTRE ASSOCIATION DE JUMELAGE

Vous souhaitez vivre des moments conviviaux, découvrir une autre culture et participer à des échanges enrichissants entre nos communes ? Le comité de jumelage vous ouvre ses portes !

En devenant membre, vous pourrez :

- participer aux soirées culturelles et culinaires,
- contribuer aux voyages
- prendre part aux marchés, fêtes et événements locaux,
- rencontrer des habitants et des partenaires allemands dans un esprit d'amitié et de partage.

Que vous ayez du temps à consacrer régulièrement ou ponctuellement, votre engagement sera précieux. Aucune compétence particulière n'est requise, juste l'envie de partager et de faire vivre ce lien unique entre nos communes.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

▶ Pour plus d'infos ou pour rejoindre le comité, contactez-nous à l'adresse jumelage@hoerdt.fr

Venez participer à cette belle aventure européenne et faire la richesse de nos échanges franco-allemands !



L'activité des pompiers

EN QUELQUES CHIFFRES

D epuis le début de l'année 2025 et jusqu'à fin octobre 2025, les interventions se déparent de la façon suivante :

79 secours d'urgence aux victimes (91%),

3 incendies (3%)

5 opérations diverses (6%)

Et plus de 950 heures de formation totalisées, pour se spécialiser ou évoluer dans les fonctions opérationnelles qui sont essentielles.



Portrait du Caporal Marvin STAERK

24 ans

Le caporal Marvin STAERK, originaire de Hoerdt, est agent de sécurité incendie à l'hôpital de Hautepierre de Strasbourg.

Titulaire d'un BTS en Management Opérationnel de la Sécurité, Marvin a toujours été intéressé par la prévention des risques d'incendie. Elle se matérialise par l'adoption de mesures visant à diminuer la probabilité d'occurrence d'un incendie et d'en diminuer les effets et la propagation.

Inspiré par son père pompier professionnel et volontaire, Marvin baigne très tôt dans le monde du secours et devient Jeune Sapeur-Pompier dès ses 12 ans.

Motivé pour évoluer, Marvin se forme en secourisme et en lutte contre l'incendie puis se spécialise en secours routier. Il a participé aux gardes du centre de secours de Brumath pour accroître son expérience professionnelle. Chef d'équipe au grade de caporal depuis 2023, il s'est aujourd'hui spécialisé à la conduite et à l'utilisation de la pompe de notre engin dédié à la lutte contre l'incendie : le VPS.

Fort de quelques expériences marquantes, il sait gérer la poussée d'adrénaline d'une intervention où l'urgence nécessite la mise en œuvre de techniques réfléchies et efficaces.

DEUX SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES HOERDTOIS SALUÉS POUR LEUR COURAGE ET LEUR ENGAGEMENT

Suite à l'incendie dramatique du 26 avril à Brumath, qui a coûté la vie à deux fillettes, une lettre de félicitations du Préfet a été adressée à M. Alexandre WINTER, conducteur du premier engin d'incendie arrivé sur les lieux.

Lors de cette même intervention, Mme Stella WEBER, engagée sur le même engin, a mené des actions exemplaires de sauvetage et s'est vue décerner la médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement lors de la cérémonie départementale de la Sainte Barbe qui s'est déroulée au centre d'incendie et de secours de Brumath.

DES POMPIERS RÉCOMPENSES

L'adjudant-chef Sébastien MENGUY a été récompensé pour son implication comme sapeur-pompier en étant décoré d'une médaille d'argent pour 20 ans de service.

L'adjudant-chef Jordan ACKERMANN et la caporale-cheffe Pauline BESNARD ont réussi la formation d'accompagnateur de proximité (ACCPRO) qui leur apporte la pédagogie nécessaire à l'animation de séquences de formation.

Le caporal Robin MULLER est nommé caporal-chef et a suivi la formation de conduite tout terrain de véhicule léger (COD2 VL).

Le caporal Marvin STAERK est formé à l'utilisation et la conduite en sécurité du Véhicule de Premiers Secours (COD VPS).

Le sergent-chef David RIEGEL mais également Sébastien MENGUY, Pauline BESNARD et Robin MULLER sont formés à la conduite en intervention en sécurité (COD-S).

LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE

La période hivernale dans laquelle nous entrons est propice au rappel de prudence face au risque d'intoxication au monoxyde de carbone (CO).

Qu'est-ce ?

Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil ou d'un moteur à combustion fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou encore à l'éthanol.

86% des intoxications au monoxyde de carbone a lieu **au sein des habitats**.

75% des intoxications accidentelles domestiques sont en lien avec **une installation raccordée de type chaudière ou chauffe-eau**.

- Les autres intoxications sont liées à l'utilisation d'un appareil non raccordé comme un brasero, un barbecue, un groupe électrogène ou un chauffage mobile d'appoint.

Les effets d'une intoxication

Le monoxyde de carbone (CO) se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure. C'est un gaz asphyxiant qui se fixe sur les globules rouges et les

empêche de véhiculer correctement l'oxygène dans l'organisme.

Les premiers symptômes et les plus fréquents sont :

- Maux de tête
- Nausées
- Vomissements

Conseils et précautions

Pour limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile, il convient :

- De faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié avant chaque hiver ,
- D'aérer au moins dix minutes chaque jour, de maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et de ne jamais boucher les entrées et sorties d'air,
- De respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu,
- De placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments, ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc.
- De détecter le CO, car c'est se protéger : installez un détecteur à domicile.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

► Contact :
Adjudant-Chef Laurent STAERK
06 85 17 04 41
sapeurs-pompiers@hoerdt.fr



www.sis67.alsace.fr

MERCI !

Les sapeurs-pompiers hoerdtos vous remercient du soutien que vous leur avez témoigné lors de la traditionnelle vente du calendrier 2026.

Agenda

PREMIER SEMESTRE 2026

JANVIER

- | | |
|--------------------|--|
| DIMANCHE 11 | Concert de l'Orchestre symphonique des Jeunes de Strasbourg
⌚ Salle Goetz - Centre Culturel |
| DIMANCHE 18 | Concert FLO BAUER
⌚ Église catholique |
| SAMEDI 24 | Inauguration du Centre Culturel - Vœux du Maire
⌚ Centre Culturel |
| DIMANCHE 25 | Portes ouvertes Centre culturel
⌚ Centre Culturel |

FÉVRIER

- | | |
|--------------------|--|
| DIMANCHE 1 | Concert d'hiver - Harmonie de Hoerdt
⌚ Centre Culturel |
| SAMEDI 7 | Compétition Judo
⌚ Section Judo Club |
| JEUDI 12 | Après-midi carnavalesque
⌚ Centre Culturel |
| VENDREDI 13 | Soirée ouverture des festivités
Élection Miss Carnaval
⌚ Centre Culturel |
| SAMEDI 14 | Soirée Karneval Party - Section Disco
⌚ Centre Culturel |
| DIMANCHE 15 | Culte déguisé
⌚ Église protestante
Carnaval des enfants
⌚ Centre Culturel |
| LUNDI 16 | Rosenmontag - A.S.H.
⌚ Centre Culturel |
| MARDI 17 | Cavalcade
⌚ Village |
| JEUDI 26 | Spectacle pour enfants
⌚ Ecole Im Leh |

MARS

- | | |
|--------------------|--|
| DIMANCHE 1 | Exposition philatélique
⌚ Centre Culturel |
| SAMEDI 7 | Nettoyage de Printemps |
| DIMANCHE 8 | Courses Hippiques
⌚ Hippodrome
Wetznochmedeuj
⌚ Centre Culturel |
| DIMANCHE 15 | Bourse aux vêtements
⌚ Centre Culturel |
| VENDREDI 20 | Soirée jeunes
⌚ Centre Culturel |
| DIMANCHE 22 | Courses Hippiques
⌚ Hippodrome |
| DIMANCHE 29 | Marché aux puces
⌚ Centre du village |

AVRIL

- | | |
|-------------------------------|---|
| VENDREDI 3 ET SAMEDI 4 | Tournoi de Pâques
⌚ Stade |
| SAMEDI 4 | Chasse aux œufs
⌚ Verger école |
| LUNDI 6 | Concert de Pâques Harmonie de Hoerdt 12
⌚ Église protestante |
| VENDREDI 17 | Soirée jeunes
⌚ Centre Culturel |
| SAMEDI 18 | Courses hippiques semi nocturne
⌚ Hippodrome |
| DIMANCHE 26 | Marche gourmande - HBC |

MAI

- | | |
|---------------------------------------|---|
| JEUDI 7 | Commémoration
⌚ Monument aux morts |
| VENDREDI 8, MERCREDIS 13 ET 27 | Courses Hippiques
⌚ Hippodrome |
| SAMEDI 9 | Soirée élection Miss Asperges
⌚ Centre Culturel |
| DIMANCHE 10 | Fête des asperges
⌚ Village |
| SAMEDI 16 | 20ème anniversaire Aïkido
⌚ Centre Culturel |
| DIMANCHE 17 | Tournoi école de Hand - HBC |
| JEUDI 21 | 25ème anniversaire Club du temps libre
⌚ Centre Culturel |
| VENDREDI 22 | Soirée Jeunes
⌚ Centre Culturel |
| LUNDI 25 | Fête du vélo - Cyclo club |

JUIN

- | | |
|----------------------|--|
| DIMANCHE 7 ET | Courses Hippiques |
| MARDI 16 | ⌚ Hippodrome |
| SAMEDI 13 | Sors ton vélo - APELI
⌚ Centre Culturel |
| DIMANCHE 14 | Tournoi féminin - ASH |
| VENDREDI 19 | Fête de l'été
⌚ Centre du village |
| SAMEDI 27 | Théâtre Section Théâtre |
| DIMANCHE 28 | ⌚ Centre Culturel |

Le présent agenda est susceptible de modifications.
Retrouvez tous les évènements sur notre site internet www.hoerdt.fr ou sur notre page Facebook  @HoerdtOnLine